



NATIONS UNIES
BENIN



GOVERNEMENT
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BÉNIN



RAPPORT DE PROGRÈS 2020

CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE
À LA **COVID-19**



Copyright:

Rapport Annuel 2020 du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le développement durable et de la réponse socio-économique à la Covid-19

Publication:

Nations Unies Bénin
Lot 111, Zone résidentielle, Cotonou Bénin

Copyright :

© 2021 SNU Bénin, tous droits réservés
website: <https://benin.un.org>

Crédit photo : Adoukonou Yézaël, Assogba Elsie, Roger Attemba.

Designed by :

NAREVA Sarl,
Email: nareva@narevas.com

RAPPORT DE PROGRÈS 2020

CADRE DE COOPÉRATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA
RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE À LA COVID-19

ONE UN REPORT



SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS	06
AVANT - PROPOS	08
EQUIPE PAYS SNU BENIN	10
PRINCIPAUX PARTENAIRES	11
INTRODUCTION	12
CHAPITRE 1 : CONTEXTE NATIONAL	14
1.1 La situation de la COVID-19 au Bénin	14
1.2 Situation socio-économique	16
CHAPITRE 2 : APPUI DU SYSTÈME DE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES AUX PRIORITÉS NATIONALES DE DÉVELOPPEMENT À TRAVERS UNSDCF 2019-2023	18
2.1. Aperçu des résultats clés du Cadre de Coopération	18
2.2. Priorités, résultats et produits du Cadre de coopération	21
2.2. 1. Priorité stratégique 1 : « Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable »	21
2.2.1.1 Renforcement des opportunités économiques et de financement	22
2.2.1.2 Amélioration de l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés	23
2.2.1.3 Amélioration de l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés	24
2.2.1.4 Accroissement de la résilience des communautés rurales et péri-urbaines	25
2.2.2 Priorité stratégique 2 : « Renforcement du capital humain »	27
2.2.2.1 Protection des services et systèmes de santé	28
2.2.2.2 Renforcement des services eau hygiène et assainissement	29
2.2.2.3 Scolarisation et maintien des enfants à l'école	30
2.2.2.4 Lutte contre les violences, les abus et exploitations	31
2.2.2.5 Intégration des systèmes de protection sociale et des politiques sociales.	32

2.2.3 Priorité stratégique 3 : « Consolidation de la démocratie, de l'État de droit et promotion de la bonne gouvernance ».	33
2.2.3.1 Appui à la consolidation de la démocratie et renforcement de l'État de droit, des droits humains et de l'accès à la justice.	34
2.2.3.2 Soutien aux réformes administratives, économiques et institutionnelles, à la promotion de participation et à la reddition des comptes.	36
2.2.3.3 Intégration de l'Agenda 2030 et des ODD dans le processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques.	37
2.2.4. Promotion de la paix et prévention contre l'extrémisme violent.	38
2.2.5. Mise en œuvre du principe « Ne laisser personne de côté »	39
2.3. Partenariats et financement de l'Agenda 2030	42
2.4. Progrès dans la mise en œuvre de la réforme SDNU au Bénin	44
2.5. Évaluations et leçons apprises	45
2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources	47
2.6.1. Contribution financière de l'Équipe pays	47
2.6.2. Mobilisation de ressources	48
CHAPITRE 3 : PERSPECTIVES POUR 2021	49
ANNEXES	52

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPC	Agence Nationale de Protection Civile
APB	Agence Pénitentiaire du Bénin
ARV	Anti Rétroviraux
APE	Associations de Parents d'Élèves
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BM	Banque Mondiale
CADBE	Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant
CBDH	Commission Béninoise des Droits de l'Homme
CDE	Convention des Droits de l'Enfant
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CENA	Commission Électorale Nationale Autonome
CePED	Centre de Partenariat et d'Expertise pour le Développement durable
CLA	Chenille Légionnaire d'Automne
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
COVID 19	Coronavirus Disease 2019
CPADD	Centre de Perfectionnement aux actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution
CPS	Centre de Promotion Sociale
DAPPDH	Direction de l'Administration Pénitentiaire et de la Protection des Droits Humains
DDHE	Direction des Droits Humains et de l'Enfance
DG Eau	Direction Générale de l'Eau
DGEC	Direction Générale de l'Environnement et du Climat,
DGEFC	Direction Générale des Eaux Forêts et Chasse
DGRE	Direction Générale des Ressources Énergétiques
DIHS2	District Health Information System Version 2
DPP	Direction de la Programmation et de la Prospective
EPU	Examen Périodique Universel
FAO	Food and Agriculture Organisation
FAPHB	Fédération des Associations des Personnes Handicapées du Bénin
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fond Monétaire International
FPHN	Forum Politique de Haut niveau
GUV	Guichet Unique Virtuel de la fonction publique
MNT	Maladie non Transmissible
MASM	Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance
MCVDD	Ministère du Cadre de Vie et du Développement Durable
MISP	Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique
MJL	Ministère de la Justice et de la Législation
ME	Ministère de l'Énergie

MPD	Ministère du Plan et du Développement
MS	Ministère de la Santé
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU-FEMME	Organisation des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH-sida
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCIME	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PCSS-ODD	Projet Conjoint d'appui à la Statistique pour le Suivi de l'Agenda 2030
PDA	Portail des Démarches Administratives
PEC-MAS	Prise en Charge des malnutritions aiguës sévères
PND	Plan National de Développement
PC2D	Programme de Croissance pour le Développement Durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPE	Personal Protective Equipment.
RCCE	Risk Communication and Community Engagement
SIRP-STAT	Système d'information sur le marché du travail
SNU	Système des Nations Unies
SONUC	Soins Obstétricaux et Néonataux d'urgence Complètes
SSN	Système Statistique National
SYGEC	Système de gestion électronique des courriers
TBS	Tableau de Bord Social
UEMOA	Union Économique Monétaire Ouest-Africaine
UNCDF	Fonds d'Équipement des Nations Unies
UNEP	Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UNSDCF	United Nations Sustainable Development Cooperation Framework
VBG	Violences Basées sur le Genre
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine

AVANT-PROPOS



Abdoulaye BIO TCHANE
*Ministre d'Etat Chargé du Plan et du
Développement*



Salvator NIYONZIMA
*Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Bénin*

Le rapport de progrès du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF) s'inscrit dans l'esprit de redevabilité de la nouvelle réforme du Système de Développement des Nations Unies (SDNU) dont l'objectif est le repositionnement de l'ensemble des entités des Nations Unies pour apporter un soutien cohérent et coordonné au Gouvernement dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

En effet, la réforme promeut la transparence et la redevabilité de l'ensemble des entités des Nations Unies envers le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers et la population. C'est dans ce sens que l'approche innovante mise en place par le Gouvernement du Bénin par l'instauration d'un comité interministériel composé des hautes Autorités nationales et chargé du suivi de l'ensemble des activités des Nations Unies dans le pays est à encourager. Cette instance offre l'opportunité de présenter les résultats clés des Nations Unies dans le pays et de recueillir les grandes orientations du Gouvernement pour l'amélioration de la mise en œuvre des projets sur le terrain.

L'année 2020 a été une année très douloureuse pour le monde entier et en particulier pour le Bénin, avec la crise sanitaire de la COVID -19 et ses impacts socio-économiques qui ont porté un coup à la dynamique positive des différentes réformes engagées pour l'accélération des progrès vers l'atteinte des ODD dans le pays. Les différentes réponses sanitaires et socio-économiques apportées par le Gouvernement pour atténuer les impacts de la crise ont été soutenues par les Agences des Nations Unies notamment les actions visant les personnes les plus vulnérables en lien avec la mise en œuvre de la promesse principale de l'Agenda 2030 de ne laisser personne de côté.

En complément aux actions menées pour la réponse à la COVID-19, les Nations Unies au Bénin ont poursuivi leurs activités sur le terrain en lien avec le plan de travail du Cadre de Coopération (UNSDCF). Un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités des communautés à la base pour une résilience face aux différents chocs climatiques ; la lutte contre l'extrémisme et la prévention de l'extrémisme violent, le maintien et la poursuite des programmes de soutien au Gouvernement dans les secteurs de la santé, de l'éducation, contribuant à renforcer l'atteinte des ODD.

L'ensemble des résultats clé enregistrés et présentés dans ce rapport a été le fruit d'un travail concerté entre les structures gouvernementales, les différentes agences des Nations Unies et leurs partenaires. Nous voudrions exprimer la gratitude de l'Equipe Pays à l'ensemble des partenaires sans lesquels ces résultats ne sauraient être possibles et réaffirmer l'engagement des Nations Unies à renforcer les partenariats avec les différentes parties prenantes au processus de développement afin d'apporter un appui cohérent aux actions du Gouvernement au cours de cette dernière décennie de mise en œuvre de l'agenda 2030 au Bénin.

La Coopération entre le Gouvernement du Bénin et le Système des Nations Unies s'est renforcée par le soutien du Gouvernement à la mise en œuvre réussie de la réforme du SDNU au Bénin. Ce soutien s'est matérialisé par la confiance placée par les hautes Autorités nationales aux Agences des Nations Unies pour la mise en œuvre de certains projets phares du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG), mais aussi le respect des engagements du Bénin vis-à-vis de la mise en œuvre de la Réforme du SDNU. En effet, le Gouvernement du Bénin fait partie des rares pays africains à honorer ses engagements en 2020 pour soutenir la réforme du SDNU telle que souhaitée par les Etats Membres de l'Organisation.

Le Gouvernement et l'Equipe Pays des Nations Unies au Bénin renforceront leurs actions pour une coopération efficace au service du développement du Bénin dans un esprit de partenariat constructif basé sur notre engagement commun de ne laisser personne de coté.

Abdoulaye BIO TCHANE
*Ministre d'Etat Chargé du Plan et du
Développement*

Salvator NIYONZIMA
*Coordonnateur Résident du
Système des Nations Unies au Bénin*

Equipe Pays des Nations Unies



Principaux Partenaires

 <p>GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN</p>		 <p>GLOBAL ENVIRONMENT FACILITY INVESTING IN OUR PLANET</p>	
 <p>GREEN CLIMATE FUND</p>			
	 <p>Global Affairs Canada</p>	 	 <p>Royaume des Pays-Bas</p>
	 <p>ADAPTATION FUND</p>		
<p>THE POWER OF nutritioⁿ</p>	 <p>Maternal Health Task Force</p>		
 <p>MTN foundation</p>			

la réforme du SDNU dont l'objectif est le repositionnement des Nations Unies sur la mise en œuvre de l'Agenda de développement 2030 et le début de la dernière décennie pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre de Coopération, le Gouvernement du Bénin a mis en place par décret N° 2019-057 du 20 février 2019, le comité interministériel chargé du suivi des activités des Nations Unies dans le pays. Les différentes sessions de ce comité constituent un creuset de redevabilité et de responsabilité mutuelle vis-a-vis du Gouvernement et des populations béninoises.

En prélude à la tenue de la session du comité interministériel de l'année 2021, il a été organisé une revue technique, le 30 décembre 2020 avec les ministères sectoriels et les différentes agences du Système des Nations Unies (SNU). Cette revue technique a permis d'apprécier les progrès réalisés conjointement dans la mise en œuvre de chaque axe de coopération, d'identifier des difficultés

rencontrées par les différents acteurs et de formuler des recommandations.

Le présent rapport fait la synthèse des progrès enregistrés au cours de l'année 2020 dans le cadre de la mise en œuvre de l'UNSDCF (2019-2023) et met en exergue la contribution des Nations Unies pour la mise en œuvre des ODD et de la réalisation de la promesse de ne laisser personne de côté.

Il est le fruit d'un processus inclusif ayant impliqué aussi bien les acteurs gouvernementaux, les agences du SNU que les acteurs de la société civile. Il aborde : i) le contexte national et les développements récents ; ii) les principaux résultats enregistrés dans la mise en œuvre du plan de travail du l'UNSDCF (2019-2023) au cours de l'année 2020 mettant en exergue la contribution des Nations Unies sur l'Agenda 2030, la mise en œuvre de la réforme du SDNU, la mise en œuvre de la promesse de ne laisser personne de côté; et iii) les grandes orientations du plan de travail pour l'année 2021.

pandémie, le Gouvernement a pris plusieurs mesures pour contenir la propagation du virus (<https://www.gouv.bj/coronavirus/>). Il convient de noter qu'au Bénin les mesures de confinement total (tels que le couvre feu, la fermeture des frontières) n'ont pas été appliquées.

3. Ces mesures ont affecté l'activité économique et engendré des répercussions tant au niveau social qu'économique. Face à l'urgence, le Gouvernement a pris au cours de l'année 2020 un certain nombre de mesures d'atténuation du choc. Elles ont consisté en la mise en place de ressources pour soutenir l'activité économique et les acteurs touchés prioritairement par la crise dont notamment (i) un soutien d'un montant de 63,38 milliards de FCFA au profit des entreprises ; (ii) un appui de 4,98 milliards de FCFA destinés aux artisans et ceux exerçant de petits métiers ; (iii) une subvention de portée générale, qui s'applique à tous les citoyens, sur les tarifs de l'électricité et d'eau pour un montant de 5,76 milliards de FCFA ; (iv) 25 milliards FCFA pour la ligne de garantie destinée aux entreprises non agricoles ; (v) 10 milliards FCFA pour le refinancement des Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) ; (vi) 75 milliards FCFA pour faciliter l'accès des exploitants agricoles familiaux et entrepreneurs agricoles aux crédits adaptés aux besoins et

contraintes spécifiques du secteur agricole auprès des banques et systèmes financiers décentralisés; (vii) 50 milliards FCFA de crédit de refinancement direct, mis à la disposition du Fonds National de Développement Agricole (FNDA) pour permettre aux banques et institutions financières de financer plus facilement les exploitants agricoles; (viii) la bonification des taux d'intérêts qui permettra aux demandeurs de crédit de repartir avec un crédit ne coûtant que 2% au lieu de 12%.

4. Le Gouvernement a aussi élaboré un plan de riposte à la COVID-19 d'un coût global de 365,0 milliards de FCFA. Dans le cadre du financement de ce dernier, le Gouvernement béninois a procédé à la réaffectation des ressources initialement destinées à des projets en cours financés par les Partenaires techniques et financiers. A ce sujet, les Partenaires concernés sont la Banque Mondiale, la Banque Islamique de Développement, la Banque Africaine de Développement, le Système des Nations Unies pour un montant cumulé de 91,3 millions \$ US. D'autres partenaires techniques et financiers se sont également engagés à financer le Plan National de Riposte.

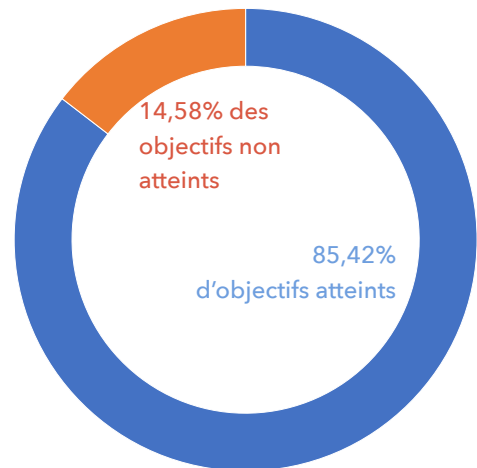
7. L'inflation a connu en 2020 une accélération due en partie à la hausse des prix des produits agro-alimentaires. Après +0,8% en 2018 et -0,9% en 2019, elle devrait se situer à 3% en moyenne annuelle soit le plafond retenu dans les critères de convergence de l'UEMOA. La tendance 2021 devrait être orientée à un ralentissement de la hausse des prix avec l'anticipation d'une inflation de 2%, toujours en moyenne annuelle.
8. Le déficit budgétaire exprimé comme le solde global, base engagement dons inclus, a poursuivi sa décrue jusqu'en 2019. Il est tombé en 2019 à 0,5% du PIB et devait s'établir à 1,8% du PIB en 2020 avant d'être revu à 5,1% en raison de l'impact de la pandémie. Le gouvernement béninois affiche sa volonté de revenir à 3 % dès 2022.
9. La situation budgétaire de l'État s'est trouvée sous pression en 2020 en raison du double impact d'une baisse des revenus domestiques dus à la crise sanitaire (y compris les réductions fiscales temporaires) mais aussi à la crise nigériane et de dépenses accrues. Ce sont ainsi 200 Mds FCFA (environ 2,3 points de PIB) de recettes fiscales qui ne devraient pas être collectés par rapport à l'objectif de la LFI 2020. Parallèlement, les dépenses s'accroissent de 200 Mds XOF, à cause des charges additionnelles qui ont pesé sur le secteur de la santé, des transferts vers les populations vulnérables et vers les secteurs économiques touchés (par exemple subventions aux hôtels) mais aussi d'une accélération de l'investissement public, soutien de l'économie, dont les allocations sont passées de 500 à 556,8 Mds FCFA.
10. La dette publique béninoise à fin septembre 2020 s'établit à 4 290 Mds FCFA - 48,7% du PIB- dont 46,6% de dette interne -1997 Mds FCFA - et 53,4% de dette extérieure - 2293 Mds FCFA -. Le reprofilage intervenu entre fin 2018 et début 2019 ainsi que l'émission d'un eurobond de 500 M EUR en mars 2019 avait contribué à inverser le poids respectif de la dette interne et de la dette extérieure qui s'établissaient, fin 2018, respectivement à 53% et 47% pour une dette totale de 3252 Mds XOF (4,96 Mds EUR).
11. Au niveau de la sous région de l'UEMOA, les estimations de croissance pour l'année 2020 indiquent une progression de l'activité économique de la zone UEMOA de (-0,7%), contre une projection initiale de 6,6% en raison des effets négatifs de la crise sanitaire sur les économies des différents Etats de l'Union.
12. Sur le plan social, l'indice de développement humain (0,52) reste faible et classe le Bénin, en 2019 comme en 2018, au 163ème rang mondial sur 189 pays. **La pauvreté monétaire est en repli entre 2015 et 2019 au Bénin.** L'incidence de la pauvreté monétaire (P0), c'est-à-dire le pourcentage de la population qui n'arrive pas à couvrir ses besoins alimentaires et non alimentaires, est en repli de 0,8 point, passant de 39,3% en 2015 (EMICoV) à 38, 5% en 2019 (EHCVN 2019). Ce repli de la pauvreté pourrait être annihilé par les impacts socio-économiques de la COVID-19.

ODD sur la période 2019-2023. Les résultats clés obtenus au cours de l'année 2020 sont structurés autour des trois axes stratégiques prioritaires à savoir : i) la promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable ; ii) le renforcement du capital humain ; et iii) la consolidation de la démocratie, de l'Etat de droit et la promotion de la bonne gouvernance.

- 14.** Au cours de l'année 2020, 85,42 % des objectifs attendus de la mise en œuvre du Cadre de Coopération ont été réalisés et 14,58% n'ont pas atteint les cibles prévues. Ces résultats ont essentiellement porté sur : i) la conservation, la valorisation et la restauration des écosystèmes forestiers et ressources naturelles ; ii) l'accès à l'énergie propre ; iii) la résilience des populations face aux phénomènes hydro, météo et climatiques extrêmes; iv) la continuité de l'offre des interventions essentielles pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, l'accouchement, les soins aux nouveau-nés et aux enfants, la promotion de la santé de l'adolescent(e), la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA ; v) la continuité de l'école et l'amélioration des performances des enfants dans le contexte de la COVID-19; vi) le renforcement de l'appui au système de protection en matière de lutte contre les abus, les violences et l'exploitation ; vii) la contribution pour un accès équitable à des services judiciaires adéquats pour les populations vulnérables ; viii) la poursuite de l'appui pour la modernisation et la digitalisation

de l'administration dans le contexte de la COVID-19; ix) le renforcement des capacités nationales pour une gestion pacifique des conflits et la prévention contre l'extrémisme violent

Niveau d'atteinte des cibles 2020 des indicateurs de suivi du cadre de coopération



- 15.** Ces résultats prennent également en compte la réponse socio-économique de l'Equipe Pays face à la COVID-19 autour de cinq piliers : i) Priorité Santé, ii) Protection des Populations; iii) Reprise et relance économiques; iv) la réponse macroéconomique et la collaboration multilatérale ; v) la cohésion sociale et la résilience communautaire.

RESULTATS CLES DES CINQ PILLIERS



PRIORITÉ SANTÉ

1. Continuité des services de santé :

Avec l'appui des Nations Unies :

- 461 886 personnes ont accès aux services de santé essentiels (non liés à COVID-19).
- 411 985 écoliers ont bénéficié du programme de vaccination.
- 49 901 personnes vivant avec le VIH / TB ont bénéficié des services en santé maternelle.

2. Appui à la riposte sanitaire : dons de kits de laboratoire, équipement des centres de dépistage et de traitement de la COVID-19.



PROTECTION DES POPULATIONS

Avec l'appui des Nations Unies :

- 1 708 617 enfants ont été pris en charge par l'apprentissage à distance/à domicile.
- 566 172 enfants de l'école primaire ont reçu des repas en temps de COVID-19.
- Renforcement de la lutte contre la violence basée sur le genre (VBG) pendant la pandémie de la COVID-19.
- 2 900 personnes handicapées ont bénéficié de fournitures d'hygiène essentielles.
- 1 119 694 personnes (572 387 femmes et 547 307 hommes) ont bénéficié des régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19.



REPRISE ET RELANCE SOCIO ÉCONOMIQUE

Avec l'appui des Nations Unies :

- 7 594 entreprises du secteur privé et de travailleurs des secteurs formel et informel ont été soutenues pendant et après la pandémie de COVID-19.
- Des mesures de relance budgétaire pour la réponse économique, sensibles au genre et respectueuses du Climat et de l'Environnement mises en place par le Gouvernement ont été soutenues.



RÉPONSE MACROÉCONOMIQUE ET COLLABORATION MULTILATÉRALE

Avec l'appui des Nations Unies :

- Une étude d'impact socio-économique axée sur les populations à risques, qui a pris en compte le genre, l'impact sur le marché du travail et sur les besoins multisectoriels et sectoriels a été réalisée.
- Les mesures socioéconomiques prises par le Gouvernement pour la relance économique et sociale sont appuyées par les Nations Unies.



COHÉSION SOCIALE ET RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE

Avec l'appui des Nations Unies :

- 33 organisations communautaires sont désormais capables de répondre et d'atténuer la propagation de la pandémie, de lutter contre la violence domestique liée à la COVID-19, la stigmatisation et d'autres formes de discrimination, de prévenir et de remédier aux violations des droits de l'homme.
- Un espace de dialogue social, de plaidoyer et d'engagement politique au niveau local a été facilité par la participation des populations.

2.2. Priorités, résultats et produits du Cadre de coopération

2.2.1 Priorité stratégique 1 : « Promotion de la croissance économique inclusive, forte et durable »



36 activités
clés ont été
menées en
2020



© UN Bénin / Yézaël ADOUKONOU

EFFET 1

« D'ici à 2023, les populations béninoises, en particulier les plus vulnérables, sont plus résilientes et ont une meilleure qualité de vie par l'accès à un emploi décent, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à une énergie propre, et par la gestion durable des Ressources naturelles, des effets néfastes des changements climatiques, des crises et catastrophes ».

16. Au cours de l'année 2020, le SNU a poursuivi ses efforts pour accompagner le Gouvernement du Bénin à promouvoir une croissance économique inclusive, forte et durable afin que les populations

béninoises, en particulier les plus vulnérables, soient résilientes et aient une meilleure qualité de vie. A cet effet, l'Equipe Pays du SNU a soutenu le Gouvernement à travers : i) les interventions visant







le renforcement des opportunités économiques et de financement, ii) l'amélioration de l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés, iii) l'amélioration de l'accès aux sources d'énergie propre et durable et iv) l'accroissement de la résilience des communautés rurales et péri - urbaines. Au total, 36 activités clés ont été menées, y compris des activités de riposte face à la COVID-19 et ont contribué principalement aux ODD 1 ; 2 ; 5; 6; 7 ; 8; 9; 10; 11; 12 ; 13 ;14; 15



2.2.1.1 Renforcement des opportunités économiques et de financement

- 17.** Dans le cadre du renforcement des opportunités économiques et de financement, les interventions des différentes Agences des Nations Unies ont été renforcées pour prendre en compte les impacts socio-économique de la COVID-19. Les principaux résultats pour l'année 2020 se présentent comme suit :

Grâce aux appuis des Nations Unies :

<p>Le SIDOC est fonctionnel</p> 	<p>La mise en place et la fonctionnalité du système national intégré d'information sur l'emploi et la formation. (https://sidoc.bj/candidat/)</p>
<p>4357 Nouveaux emplois décents obtenus</p> 	<p>4 357 sous-employés (dont 745 femmes, 1 834 jeunes et 1 778 personnes en situation de handicap) ont obtenu un emploi avec l'appui des Nations Unies au cours de l'année 2020 nonobstant le contexte défavorable de la COVID-19.</p>
<p>1735 personnes handicapées ont bénéficié d'un financement adapté</p> 	<p>2 607 sous-employés appuyés par les Nations Unies (dont 860 femmes, 12 jeunes et 1735 personnes vivant avec handicap) ont bénéficié en 2020 de financement adapté contre un objectif de 2500 en 2020.</p>
<p>09 Investissements productifs pour le secteur privé</p> 	<p>09 investissements productifs structurants à impact local ont été cofinancés avec le secteur privé en 2020 contre un objectif de 7.</p>
<p>7 594 entreprises ont été soutenues par le SNU</p> 	<p>7 594 entreprises du secteur privé et de travailleurs des secteurs formel et informel ont bénéficié de soutien du SNU dans le cadre de la riposte à la COVID-19.</p>
<p>Les mesures de relance budgétaire ont été soutenues.</p> 	<p>Les mesures de relance budgétaire du Gouvernement pour la réponse économique, sensibles au genre et respectueuses du Climat et de l'Environnement ont été soutenues dans la riposte à la COVID-19.</p>

2.2.1.2 Amélioration de l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés

18. En 2020, l'Equipe Pays des Nations Unies a poursuivi ses interventions pour améliorer l'accès des populations vulnérables, notamment les plus pauvres, les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec handicap aux ressources de production durable,

aux technologies adaptées aux changements climatiques et aux marchés afin d'améliorer leur revenu et renforcer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

19. Ces interventions ont permis de noter les changements suivants :

Les pertes d'actifs liés aux changements climatiques sont en baisse.



Le taux des pertes d'actifs liés aux changements climatiques qui était de 5% chez les femmes et 10% chez les jeunes en 2018 s'est réduit respectivement à 4% et 7% en 2020.

10 nouvelles institutions ont été appuyées pour la prise en compte des changements climatiques.



10 nouvelles institutions publiques et locales ont été appuyées en 2020 à l'intégration de la gestion des changements climatiques, dans les politiques et stratégies de développement portant le nombre total d'institutions appuyées à 33 sur la période 2019-2020.

4 770 producteurs disposent des technologies adaptées aux changements climatiques



4 770 producteurs (dont 1 306 femmes, 3 482 jeunes et 02 personnes avec handicap) ont bénéficié et utilisé en 2020 des technologies agricoles adaptées au changement climatique, contre 3732 en 2019, portant le nombre total de producteurs bénéficiant ou utilisant les technologies agricoles adaptées au changement climatique à 8945 en 2020.

Le système d'alerte précoce est fonctionnel



Le système d'alerte précoce sur la chenille légionnaire d'automne au niveau des céréales, installé en 2019 est désormais totalement fonctionnel.

2.2.1.3 Amélioration de l'accès aux ressources, aux technologies et aux marchés

20. Les Agences du Système des Nations Unies ont poursuivi leur appui aux efforts du Ministère en charge de l'Énergie pour améliorer l'accès des

populations vulnérables et en milieu rural aux sources d'énergie propre, durable par la promotion de l'accès aux énergies propres et à coût réduit.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

800 KW d'énergie solaire et 20 MW par gazéification ont été installés dans 7 communes au Bénin.



800 Kilowatt d'énergie solaire a été installés en 2020 contre 07 Kilowatt en 2019 pour une puissance de 20 Mega watt d'énergie par gazéification, notamment dans sept (07) communes (Abomey-Calavi, Zogbodome, Bonou, N'dali, Bantè, Djougou, Kalalé).

5,6% des ménages ont accès à l'énergie propre et durable



05,6% des ménages dirigés par les femmes ont accès à l'énergie propre à coût abordable contre 4,91% en 2019.

2,20% des ménages en zone rurale ont accès à l'énergie propre



En zone rurale, la proportion des ménages dirigés par les femmes ayant accès à l'énergie propre à coût abordable a augmenté de 1,14% en 2018 à 2,20% en 2020.

2.2.1.4 Accroissement de la résilience des communautés rurales et péri-urbaines

21. Dans le but d'accroître la résilience des communautés rurales et péri-urbaines, notamment les plus vulnérables, les Agences du Système des Nations Unies ont appuyé au cours de l'année 2020 des initiatives visant à renforcer les capacités techniques, technologiques, opérationnelles et financières de structures et institutions publiques (ANPC, DGEC, DGEFC / MCVDD ;

DG Eau, DGRE / ME ; CePED/MPD; SP/CONAFIL/MISP, etc) en matière de gestion durable des terres et ressources naturelles, d'information climatique et d'alerte précoce face aux changements climatiques.

22. Grâce aux interventions du Système des Nations Unies, les résultats ci-après ont été enregistrés :

7 474 agriculteurs ont été renforcés en gestion des ressources durables.



7 474 exploitants agricoles ont été renforcés en 2020 dans la gestion durable des terres et ressources naturelles, contre 1 227 en 2018.

5424 exploitants agricoles ont adopté les pratiques durables de gestion des sols .



5424 des exploitants appuyés par le SNU ont adopté les pratiques durables de gestion de la fertilisation des sols, contre en 1 221 en 2018, soit 73% des exploitants agricoles.

Réduction de 2% de terres dégradées par rapport à l'année 2019



Grâce aux appuis des Nations Unies, la superficie des terres dégradées par rapport à la superficie totale est en baisse de 62% en 2018 à 60% en 2020, soit une réduction de 2% par rapport à l'année 2019.

Le Système intégré d'information climatique est fonctionnel en 2020



Le système intégré d'information climatique et le système d'alerte précoce multi risques renforcés sont désormais totalement fonctionnels en 2020.

2.2.2 Priorité stratégique 2 : « Renforcement du capital humain »



RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN

35 activités
clés ont été
menées en
2020



© UN Bénin / Yézaël ADOUKONOU

EFFET 2

D'ici à 2023, les populations notamment les plus vulnérables utilisent davantage les services sociaux de base de qualité caractérisés par une couverture sanitaire universelle, une éducation de base inclusive et complète, une protection contre toutes formes de violences et abus, et un accès équitable et durable à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base.

24. Au cours de l'année 2020, le SNU a renforcé ses actions en appui au pays pour assurer dans le contexte de la COVID-19, une utilisation des services sociaux de base de qualité à travers : i) la protection des services et systèmes de santé; ii) le renforcement des services eau hygiène et assainissement ; iii) la scolarisation et le maintien des enfants à l'école ; iv) la lutte contre les

violences, les abus et exploitations ; v) le renforcement des Systèmes de protection sociale et des politiques sociales.

25. Au total, la mise en œuvre de 35 activités clés, y compris des actions de réponses face à la COVID-19 ont contribué principalement aux ODD 3 ; 4 et 5.

Renforcement du capital humain



2.2.2.1 Protection des services et systèmes de santé

26. Le SNU s'est employé au cours de l'année 2020 à améliorer en lien avec sa réponse socio-économique à la COVID-19, l'accès à des services essentiels de qualité pour la vaccination, la planification familiale, le suivi de la grossesse, l'accouchement, les soins aux nouveau-nés et aux enfants, la promotion de la santé

de l'adolescent(e), la prévention et la prise en charge du VIH/SIDA et la lutte contre les maladies, en renforçant notamment les capacités techniques, opérationnelles et financières des structures sanitaires et des communautés.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

89,9% de femmes ont été assistées pendant l'accouchement

7,3% de prévalence de l'hypertension artérielle

4256 communautaires ont été soutenus

Baisse de 2,7 points de pourcentage du taux de prévalence de la malnutrition aiguë



62% des PVIH sont sous traitement Anti Retro Viraux



461 886 personnes ont accès aux services de santé



Couverture des services de santé:

Pourcentage d'accouchement assisté par du personnel de santé qualifié : 89,9% contre un objectif de 83%.

Taux de prévalence de la contraception : 12,1% contre 16,4%;

Taux de prévalence de la malnutrition aiguë : 1,8% pour les enfants de 6 à 59 mois, contre 4,5%.

Prévalence de l'hypertension artérielle : 7,3% contre 25,9% en 2015.

4 256 travailleurs de la santé communautaire ont reçu un soutien de l'Equipe Pays SNU pour maintenir les services essentiels, notamment en matériel PPE et RCCE nonobstant les perturbations liées à la COVID-19.

62% des populations vivant avec le VIH (PVIH) sont sous ARV en 2020 contre 60% en 2017, pour une cible attendue de 70% .

461 886 personnes ont accès aux services de santé essentiels, dont 411 985 écoliers bénéficiaires du programme de vaccination et 49 901 personnes vivant avec le VIH / TB bénéficiaires des services en santé maternelle.

80 % des enfants de 0 à 11 mois ont été vaccinés avec les 3 doses de vaccins



100% des communes ciblées par les Nations Unies ont au moins 80% des enfants de 0 à 11 mois vaccinés avec trois doses de vaccin DTP / Penta

2.2.2.2 Renforcement des services eau hygiène et assainissement

27. L'Equipe Pays des Nations Unies a appuyé en 2020 le Ministère de la Santé à travers les interventions de promotion de l'arrêt de la défécation à l'air libre au sein des communautés en milieu rural, la promotion de lavage des mains auprès des communautés et la construction d'ouvrages d'évacuation des excréta et d'approvisionnement en eau potable dans les écoles et centres de santé.

92% des localités ont atteint le FDAL en 2020



92% des localités ont atteint l'état Fin de la Défécation à l'Air Libre (FDAL) sur l'ensemble des localités déclenchées en 2020 pour une cible attendue de 83%, contre 86% en 2019.

Des ouvrages d'assainissement ont été installés dans 79 écoles et 24 formations sanitaires












79 écoles et 24 formations sanitaires disposent d'ouvrages d'assainissement séparés pour filles et garçons, prenant en compte le handicap et la gestion des menstrues à travers la construction de 100 modules de latrines de quatre cabines, 19 modules de trois cabines et 10 modules de douche, pour des objectifs annuels de 30 écoles et de 60 de formations sanitaires.

2.2.2.3 Scolarisation et maintien des enfants à l'école

28. Au cours de l'année 2020, l'Equipe Pays du SNU au Bénin a intensifié ses efforts en appui au Gouvernement pour assurer la scolarisation, le maintien dans l'éducation de base et

les performances des enfants, filles et garçons à travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales, les communautés et les APE.








Grâce aux appuis des Nations Unies :

<p>51 % d'écoles bénéficiant de cantines scolaires</p> 	<p>51% d'écoles primaires publiques ont bénéficié de cantines scolaires, soit au total, 3 852 écoles bénéficiaires en faveur de 650 000 bénéficiaires.</p>
<p>16 structures étatiques ont bénéficié de renforcement des capacités</p> 	<p>16 structures étatiques ont bénéficié de renforcement de capacités sur la gestion de ces cantines scolaires, sur la planification et la gestion du système de l'éducation en 2020 contre 12 en 2019.</p>
<p>51% des APE ont bénéficié de renforcement de capacités</p> 	<p>51 % des Associations de Parents d'Elèves (APE) ont bénéficié de renforcement de capacités dans la gestion des écoles, y compris la gestion des cantines scolaires pour 100% en 2019.</p>
<p>1 708 617 enfants ont été pris en charge contre la COVID-19</p> 	<p>1 708 617 enfants ont été pris en charge par l'apprentissage à distance/à domicile dans le contexte de la COVID-19.</p>
<p>10 Circonscriptions scolaires ont été appuyées</p> 	<p>10 circonscriptions scolaires et 4 départements ont été appuyés pour produire et utiliser les informations statistiques de leur juridiction compétente ;</p>
<p>Elaboration du plan national de riposte du secteur éducatif</p> 	<p>Appui à l'élaboration du Plan national de riposte contre la Covid-19 dans le Système éducatif béninois ;</p>
<p>Le Document de politique sur la fonction enseignante est disponible</p> 	<p>Finalisation du document de politique nationale holistique sur la profession enseignante et des outils opérationnels de sa mise en œuvre.</p>
<p>17 outils et textes juridiques de valorisation</p> 	<p>17 outils et textes juridiques de Valorisation des acquis d'expérience ont été développés dans l'Enseignement Technique et la formation et professionnelle (ETFP);</p>
<p>Documents de référence de l'ETFP disponibles.</p> 	<p>Le document de référence et les textes juridiques (décret et loi) de mise en place du cadre national béninois de certification sont développés dans l'ETFP.</p>

2.2.2.4 Lutte contre les violences, les abus et exploitations

29. En 2020, l'Equipe Pays des Nations Unies, en collaboration avec les ministères sectoriels (MJL, MASM, et MISp) a contribué à la lutte contre les violences, les abus et exploitations à l'égard des personnes vulnérables, à



travers le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs du système de promotion et de protection au Bénin. Les principaux résultats ont porté sur :

<p>40,62% des communes disposent des acteurs formés sur les VBG</p> 	<p>40,26% des communes disposent d'acteurs et de personnels formés en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences y compris les VBG, contre 25,14% en 2019.</p>
<p>2900 PVH ont bénéficié des services face à la COVID-19</p> 	<p>2 900 personnes vivant avec handicap (dont 845 femmes) ont bénéficié de fournitures d'hygiène essentielles (y compris des articles d'hygiène) et des services face à la pandémie de la COVID-19.</p>
<p>152 enfants, 214 espaces enfance, 44 468 personnes ont bénéficié d'appui sociaux</p> 	<p>152 enfants dont 5 filles, 214 Espaces Enfance dans toutes les communes du Bénin et 44 468 personnes dont 18 136 enfants (7 282 filles et 10 854 garçons) ont bénéficié des appuis psychosociaux en période de COVID-19.</p>
<p>85 CPS sont fonctionnels en 2020</p> 	<p>Le système intégré des données sur la famille, la femme et l'enfant, nouvelle génération est fonctionnelle dans les 85 Centres de Promotion Sociale (CPS) contre 48 CPS en 2019.</p>
<p>576 enfants victimes de violences ont été pris en charge grâce à la ligne verte</p> 	<p>La ligne verte d'assistance aux enfants victimes de violences et d'abus est fonctionnelle et a permis d'identifier 576 enfants victimes de violences et référés aux structures compétentes pour prise en charge.</p>
<p>123 89 enfants ont été affectés par les violences</p> 	<p>12 389 enfants dont 7 318 filles affectés par les violences ont bénéficié de services de santé justice et accompagnement social en 2020.</p>
<p>4619 filles ont bénéficié de prévention et de prise en charge au mariage</p> 	<p>4 619 filles ont bénéficié en 2020 des services de prévention et ou de prise en charge du mariage des enfants.</p>

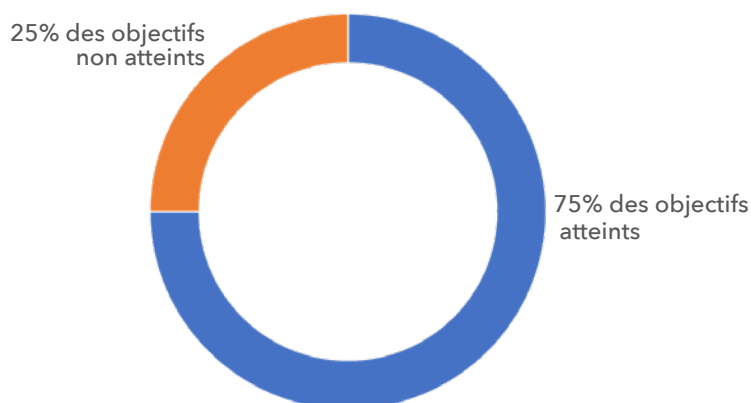
2.2.2.5 Intégration des Systèmes de protection sociale et inclusivité des politiques sociales

- 30.** Le SNU a en 2020, continué à soutenir le Gouvernement dans ses efforts de conception, de coordination et de pilotage du système de protection sociale, notamment à travers le projet ARCH, en collaboration avec MASM et MPD.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

<p>54% des acteurs ont été renforcés en 2020</p> 	<p>54% de nouveaux acteurs nationaux et locaux ciblés de protection sociale ont été renforcés en 2020 en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes de transferts sociaux, atteignant largement l'objectif de 45% prévu pour 2020.</p>
<p>1 119 694 personnes ont bénéficié des régimes de protection sociale contre la COVID-19</p> 	<p>1 119 694 personnes (572 387 femmes et 547 307 hommes) ont bénéficié des régimes de protection sociale et des services liés à la pandémie de la COVID-19, soit 1 093 714 de personnes pour les Programmes d'alimentation et de nutrition, 22 410 de personnes des programmes de transfert Cash et 1 070 personnes pour les programmes de transfert Cash.</p>

- 31.** Au total, 75% des indicateurs de suivi de l'effet 2 ont atteint les cibles attendues en 2020.



2.2.3 Priorité stratégique 3 : « Consolidation de la démocratie de l'Etat de droit et promotion de la bonne gouvernance »



CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE
DE L'ÉTAT DE DROIT ET PROMOTION DE
LA BONNE GOUVERNANCE

23 activités clés menées en 2020



© UN Benin / Yezaï ADOUKONOU

EFFET 3

D'ici à 2023, les institutions nationales et locales sont efficaces, transparentes et responsables dans la conception et la gestion du développement et ouvertes à tous dans un climat de paix et de sécurité où les populations ont accès à une justice respectueuse des droits humains et à une administration publique moderne.

32. Au cours de l'année 2020, le SNU a travaillé en appui au Gouvernement pour que les populations puissent avoir un accès équitable et inclusif à des institutions efficaces, transparentes et responsables et à une administration publique

moderne, à tous les niveaux, notamment à une justice respectueuse des droits de l'Homme, dans un climat de paix et de sécurité, à travers (i) le renforcement de la participation aux processus démocratiques,




l'organisation et la gestion des élections, (ii) le renforcement de l'Etat de droit, les droits humains et l'accès à la justice, (iii) le soutien aux réformes administratives, économiques et institutionnelles, la promotion de participation et la reddition des comptes, (iv) le renforcement du processus de planification de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques, intégrant l'agenda 2030 et les ODD, et (v) la promotion de la paix et la prévention contre l'extrémisme violent.



2.2.3.1 Appui à la consolidation de la démocratie et renforcement de l'Etat de droit, des droits humains et de l'accès à la justice

- 33.** Au cours de l'année 2020, les Agences ont poursuivi leurs appuis au Gouvernement pour le renforcement des institutions de la République, la promotion des droits de l'homme et de l'accès de la justice aux plus vulnérables.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

<p>La CBDH est opérationnelle</p> 	<p>La Commission Béninoise des Droits de l'Homme (CBDH) est installée et est opérationnelle.</p>
<p>Les rapports pays sur les droits des enfants sont disponibles</p> 	<p>Les rapports pays sur les droits de l'enfant ont été validés avec la Direction des Droits Humains et de l'Enfance (DDHE).</p>
<p>Le parlement est renforcé pour le vote des lois</p> 	<p>Les parlementaires ont été renforcés pour jouer leurs rôles constitutionnels à savoir, le vote des lois, le contrôle et la représentation de manière inclusive et responsable.</p>

9,43% de candidatures féminines en 2020 ont été enregistrés pour les élections communales et municipales de 2020 contre 9,90% pour les élections législatives de 2019



Les candidatures féminines sont de 1711 (9,43%) contre 16439 (90,57%) de candidatures masculines. Des 9 075 titulaires, 720 sont les femmes soit 8%. Par rapport aux suppléants, 989 soit 11% sont des femmes contre 8086 sont des hommes soit 89%. Il s'en suit un récul de la participation des femmes aux élections municipales (10% en 2015, elle est passée à 9,90% en 2019 pour les législatives et 9,43% en 2020 pour les communes).

La mise en place d'un espace de dialogue de plaidoyer politique a été facilité.



Un (01) espace de dialogue social, de plaidoyer et d'engagement politique au niveau local a été facilité par la participation des populations dans le contexte de la COVID-19.

L'Agence Pénitentiaire du Bénin et les OSC ont accru leurs capacités pour le respect des obligations aussi bien en matière des Droits de l'homme



L'Agence Pénitentiaire du Bénin (APB), la DAPPDH et les OSC ont vu avec satisfaction leurs capacités opérationnelles renforcées à soutenir le respect des obligations aussi bien en matière des Droits de l'homme que de l'Etat de droit et justice, ratifiées aux niveaux national et international.



© UN Bénin / Yézaël ADOUKONOU



2.2.3.2 Soutiens aux réformes administratives, économiques et institutionnelles, à la promotion de participation et à la reddition des comptes.

- 34.** L'appui des Nations Unies pour la digitalisation et la modernisation de l'action publique s'est renforcé au cours de l'année 2020 en lien avec la réponse et les mesures prises contre la pandémie de la COVID-19.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

La modernisation et la digitalisation de l'administration publique ont été facilitées par la mise en place de 10 plateformes électroniques





10 Plateformes de services ont été développés pour moderniser l'administration



10 plateformes de services ont été mises en place pour moderniser l'administration publique et faciliter la délivrance des actes administratifs :

- i: Portail des Démarches Administratives (PDA) permettant l'accès dématérialisé aux actes de gestion de carrières des personnels de l'État.
- ii Système de gestion électronique des courrier (SYGEC),
- iii La plateforme de mise en ligne des actes (WETCHE),
- iv Le dispositif hybride de collecte et de traitement des données sur le genre (STAT-GENRE),
- v Le système d'information sur le marché du travail (SIRP-STAT),
- vi Le guichet unique virtuel de la fonction publique (GUV),
- vii La base de données sur les réformes (BD-RAI),
- viii La plateforme de soumission des candidatures en ligne,
- ix La plateforme de suivi des procédures disciplinaires,
- x La plateforme de dématérialisation des actes de reclassement.





<p>04 services sont également accessibles en ligne</p> 	<p>04 services sont également accessibles en ligne : attestation de non-litige, déclaration d'établissement, cadres organiques et plans de formation.</p>
<p>100% des personnes enquêtées sont satisfaites de l'administration publique</p> 	<p>100% des personnes enquêtées en 2020 sont satisfaites de leurs récentes expériences avec les services publics contre 68,3% en 2019.</p>

2.2.3.3 Intégration de l'Agenda 2030 et des ODD dans le processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques

35. En 2020, l'intégration de l'Agenda 2030 et ses ODD dans le processus de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi et d'évaluation des politiques et stratégies publiques, en soutenant les capacités des institutions et

systèmes nationaux, continue d'être l'une des priorités importance pour le SNU. Les interventions menées par les agences du Système des Nations Unies dans ce cadre ont adressé principalement les cibles ODD 16.6 ; 8.3 ; 8.9.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

<p>La spatialisation des ODD dans les 77 communes a été engagée</p> 	<p>Le processus d'intégration des ODD dans les PDC est en cours avec la spatialisation des ODD sur les 77 communes et l'appui spécifique à certaines communes .</p>
<p>07 nouvelles communes disposent de tableau bord en 2020</p> 	<p>07 nouvelles communes disposent de tableau de bord social (TBS) en 2020, portant le nombre de nouvelles communes disposant de TBS au cours du cycle de 3 en 2019 à 10 en 2020, dépassant largement la cible prévue 08 de 2020.</p>
<p>43% des dépenses publiques ont été affectés en 2020</p> 	<p>43% des dépenses publiques totales ont été affectées en 2020 aux services essentiels (éducation, santé et développement social), contre de 30% en 2018, pour un objectif annuel de 30%.</p>
<p>Progression dans la mise en oeuvre du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA</p> 	<p>Le niveau de mise en œuvre de ces réformes du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA a progressé de 52,9% en 2018 à 84,54% en 2020, dépassant l'objectif attendu de 79% pour 2020.</p>

2.2.4. Promotion de la paix et prévention contre l'extrémisme violent.

- 36.** L'Equipe Pays des Nations Unies a mis en place au cours de l'année 2020, un nouveau projet conjoint et transfrontalier entre le Bénin le Burkina et le Togo sur la prévention des conflits et la lutte contre l'extrémisme violent. L'objectif est d'anticiper, gérer les conflits et préserver la paix surtout au niveau des zones frontalières.

Grâce aux appuis des Nations Unies :

Les infrastructures de paix prenant en compte la dimension genre ont été renforcées



Les infrastructures nationales de paix prenant en compte la dimension genre, en période de COVID-19 : 08 organisations [dont une (01) organisation de professionnelles et d'employeurs, et 07 syndicats] ont bénéficié du renforcement des capacités institutionnelles, pour accompagner la réponse socioéconomique.

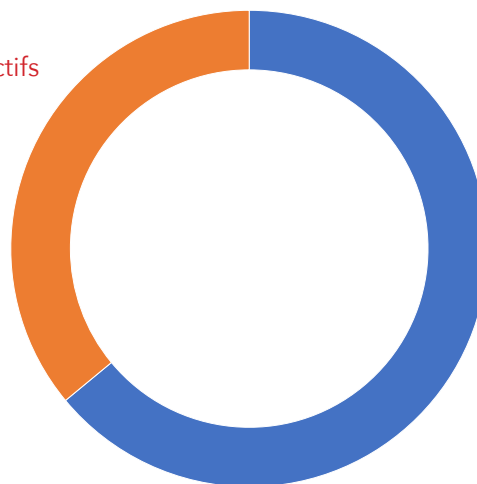
33 organisations communautaires ont été installées pour prévenir et remédier aux violations des droits de l'homme



33 organisations communautaires ont été installées et formées pour lutter contre la xénophobie, la stigmatisation et d'autres formes de discrimination au sein des communautés, de prévenir et de remédier aux violations des droits de l'homme.

- 37.** Au total, 64,64% des indicateurs de suivi de l'Effet 3 ont atteint leurs cibles en 2020 et 35,36% sont restés stationnaires.

35,36% des objectifs non atteints



64,64% des objectifs atteints

2.2.5. Mise en œuvre du principe «Ne laisser personne de côté»



38. Au cours de l'année 2020 et en lien avec sa réponse socio-économique face à la COVID-19, les actions des Nations Unies se sont renforcées en faveur des personnes identifiées comme des laissées pour compte. Il s'agit principalement : i) des personnes vivant avec un handicap, ii) les populations pauvres vivant dans les zones frontalières et rurales en particulier les femmes et les jeunes; iii) les toxicomanes, les personnes vivant avec le VIH; iv) les personnes pauvres privées de liberté et iv) les enfants et principalement les enfants dit Sorciers.

39. En ce qui concerne les personnes handicapées, conscient du fait que les risques associés à la COVID-19 sont très élevés pour ces personnes, et en lien avec la mise en œuvre du projet conjoint sur le droit des personnes handicapées au Bénin, l'Equipe pays a renforcé ses appuis pour l'inclusion de ces personnes. Ainsi, au cours de l'année 2020, les Agences des Nations Unies ont :



- appuyé les personnes vivant avec un handicap en matériels et équipements, notamment à travers la mise à disposition de motos tricycles destinées aux responsables des réseaux départementaux des personnes en situation de handicap. Ces tricycles ont été utilisés pour des actions de sensibilisation des membres de ces réseaux pour le respect des mesures contre la pandémie de COVID-19. Ces interventions ont pu impacter : 2 624 personnes vivants avec un handicap dont 845 femmes et 1 779 hommes.



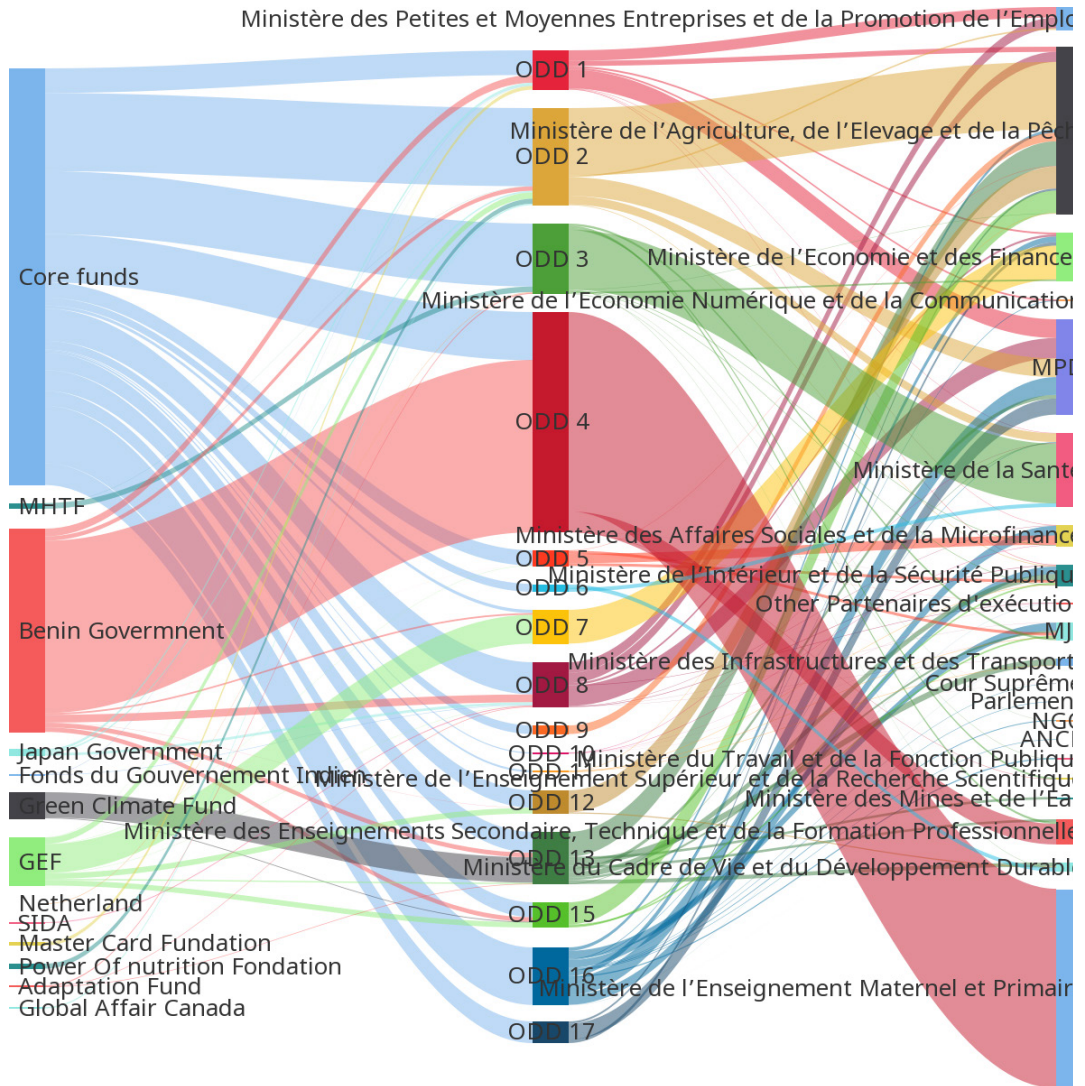
- renforcé la sensibilisation des personnes handicapées sur le respect des mesures barrières à travers la transcription en écriture Braille et des spots en langue de Sourds des documents relatifs : i) aux messages de sensibilisation contre la pandémie de COVID-19 ; ii) de la loi n° 2017-06 portant promotion et protection des droits des personnes handicapées en République du Bénin ; iii) de la convention des Nations Unies pour la promotion des droits des personnes Handicapées (CDPH).



- Appuyé le ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance pour la mise en place des politiques de cash transfert aux personnes handicapées, mais aussi la fourniture d'équipements aux associations des Personnes handicapées en vue de renforcer leur autonomisation.

- 40. En ce qui concerne les personnes privées de liberté et dans les centres de détention,** le risque de contamination est élevé et le respect de la distanciation physique est difficile à mettre en place. Au cours de l'année 2020, les agences des Nations Unies ont doté les 11 établissements pénitentiaires du Bénin: (i) en matériels et équipements ; (ii) en matières premières et différents intrants pour la fabrication de l'eau de javel, de savon liquide et de gel hydroalcoolique par un groupe pilote de prisonniers dont les capacités avaient été préalablement renforcées en la matière. Ces actions ont impacté 9 362 Prisonniers dont 315 femmes majeures et 8 932 hommes majeurs ; 112 garçons mineurs et 3 filles mineures appuyés. Aussi des médecins et des psychologues ont-ils-été mis à la disposition des établissements pénitentiaires.
- 41.** Par ailleurs, les Agences des Nations Unies ont poursuivi les actions pour renforcer les efforts du Gouvernement pour la réduction du délai de la détention provisoire afin de limiter l'engorgement dans les lieux de détention.
- 42. En ce qui concerne les enfants,** les principales mesures menées au cours de l'année 2020 ont porté sur le renforcement de leur protection et de leur droits dans le Contexte de la COVID-19. Il s'agit : i) de la poursuite de la campagne et du plaidoyer contre la traite des enfants, ii) du renforcement de la lutte contre le mariage des enfants à travers la mise en place du programme multisectoriel « Cash Plus Care » qui vise à mettre fin aux mariages des enfants ; iii) le renforcement , de la violence et les abus contre les enfants. Aussi, des actions ont-elles été menées pour renforcer l'accès à une justice adaptée aux enfants.
- 43. S'agissant des personnes vivant avec le VIH,** les Agences des Nations Unies ont : i) renforcé le plaidoyer dans le contexte de la COVID-19, pour la dispensation sur plusieurs mois des traitements antirétroviraux (ARV) afin d'éviter aux patients stables de première ligne de fréquenter et d'engorger inutilement les centres de santé, ii) le développement, la multiplication et la distribution au niveau des sites de prise en charge par les ARV de supports de communication sur la prévention de la COVID-19 et de sensibilisation contre les fausses rumeurs, à l'attention des malades chroniques dont les PVVIH et les Tuberculeux ; iii) Le renforcement de la communication dans le contexte de la COVID-19 au niveau des groupes cibles (travailleuses de sexe, hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, transgenres, consommateurs de drogues, femmes, jeunes, etc) ainsi que d'organisations de la société civile actives dans la riposte au VIH,
- 44. Au total, les Agences des Nations Unies ont soutenu les initiatives du Gouvernement visant à toucher les personnes vulnérables et laissées de côté** notamment à travers les projets phares sur les cantines scolaires, et le Projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Aussi, les Agences des Nations Unies ont-elles soutenu les initiatives du Gouvernement pour l'intégration des mesures sociales et le renforcement des dépenses sociales en faveur des personnes vulnérables , les enfants, des personnes en situation de handicap dans le processus budgétaire du Bénin.

Contribution des différents partenaires



49. Par ailleurs, avec le soutien des Agences des Nations Unies, l'évaluation du financement du Développement (DFA) au Bénin a été finalisée permettant au pays de disposer d'un outil facilitant le financement des ODD. En effet, le DFA aide à identifier les opportunités de mobiliser des sources de financement supplémentaires et d'utiliser plus efficacement les

ressources financières existantes pour réaliser le Programme 2030. Aussi le pays a-t-il renforcé le dispositif existant pour la mise en place du Cadre National Intégré de Financement du Développement (CNIFD) conformément au plan d'actions d'Addis Abeba sur le financement de l'Agenda 2030.

2.4. Progrès dans la mise en œuvre de la réforme SDNU au Bénin :



RÉFORME DÉVELOPPEMENT

© SNU

UNE RÉFORME
FORTEMENT
SOUTENUE PAR
LES AUTORITÉS
NATIONALES AU
BÉNIN

- 50.** Au cours de l'année 2020, l'Equipe Pays a poursuivi les concertations auprès des différentes parties prenantes notamment les hautes autorités nationales, les acteurs de la société civile et les partenaires techniques et financiers sur les objectifs de la réforme du système de développement des Nations Unies au Bénin.
- 51.** Ces concertations ont permis de renforcer l'appropriation de la réforme et son accompagnement par les hautes autorités nationales. En effet, le repositionnement des différentes agences du Système des Nations Unies sur l'accompagnement du Bénin dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 sous le leadership du Coordonnateur Résident a renforcé la confiance du Gouvernement aux agences des Nations Unies. Cette confiance s'est traduite par la mobilisation des ressources gouvernementale pour la mise en œuvre des projets phares du PAG confiés aux Agences des Nations Unies.
- 52.** Par ailleurs, le Gouvernement du Benin fait parti des premiers pays africains à libérer sa quote-part pour le financement de la réforme du SDNU portant ainsi son engagement pour la réussite de ladite réforme.
- 53.** Au niveau des Partenaires Techniques et financiers, les concertations ont facilité la compréhension du mécanisme de financement de la réforme et la mobilisation des "levy" sur les projets financés par ces partenaires mis en œuvre au Bénin.
- 54.** Au niveau des Agences du Système des Nations Unies au Bénin, la réforme a renforcé l'unité de l'Equipe Pays à travers la mise en œuvre du MAF (Mutual Accountability Framwork) pour apporter un appui

- la résilience**, permettant aux sociétés de faire face aux urgences à très court terme et d'atténuer l'impact de possibles crises à venir.
- **La nécessité de développer des stratégies de formation continue adaptées au contexte, qui permettent aux élèves, enseignants et écoles d'utiliser des méthodes d'apprentissage flexible à distance.** Celles-ci peuvent inclure : des devoirs, des lectures, des contenus scolaires à travers des émissions de radio, de télévision et des plateformes en ligne.
 - **Le soutien aux réformes engagées par le Gouvernement dans le secteur de la santé est nécessaire pour bâtir un système résilient visant à améliorer l'accès aux services, de mettre en place des mesures pour suivre la performance des systèmes de santé au niveau national et décentralisé.** La pandémie de coronavirus a prouvé une fois de plus l'importance d'investir dans les systèmes de santé, de renforcer l'accès équitable aux soins et d'améliorer la préparation à la prévention et au contrôle des épidémies.
 - **La nécessité de privilégier l'emploi, y compris le travail indépendant, pour faciliter le processus de redressement.** Ainsi, les orientations actuelles du Gouvernement dans le secteur de l'éducation visant à faire de l'ETFP une priorité en lien avec les besoins du marché sont à soutenir. Par ailleurs, les réponses passées aux urgences sanitaires et aux catastrophes naturelles ont montré que les investissements à haute intensité de main-d'œuvre dans les infrastructures et les services de santé, d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont un important moyen de création immédiate d'emplois en période de crise. Les politiques qui favorisent le développement des compétences et entrepreneuriat atténuent l'impact du chômage.
 - **La prise de mesures rapides et transformatrices pour combler le déficit de financement aux fins de la lutte contre les changements climatiques devra être une priorité** pour la riposte à la lutte contre le changement climatique et la construction d'économie et de société plus résiliente.

2.6. Aperçu financier et mobilisation des ressources

RESSOURCES FINANCIÈRES

MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIÈRES



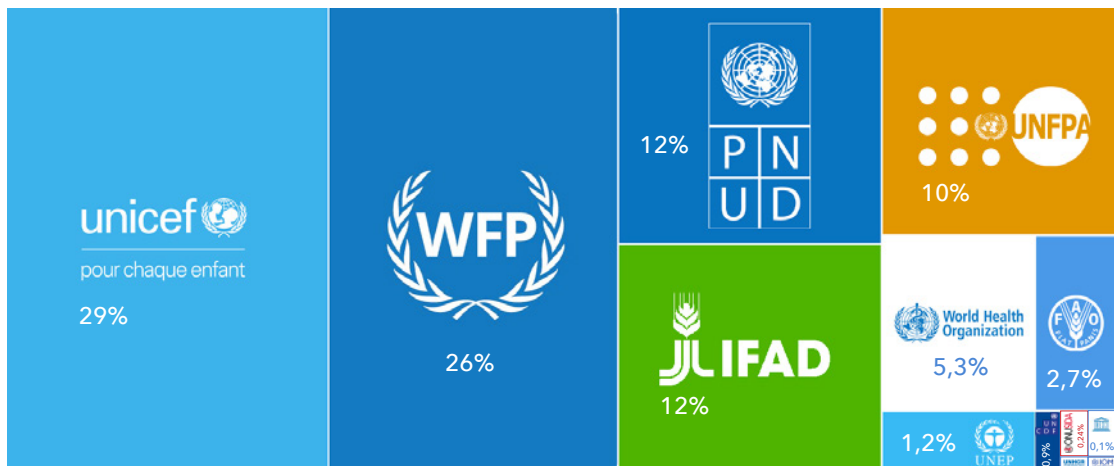
© PAM / Makeba TCHIBOZO

2.6.1. Contributions financières de l'Equipe pays

58. Au cours de l'année 2020, l'Equipe Pays a disposé d'un montant total de 68 301 945 USD pour la mise en œuvre de l'UNSDCF 2019-2023. Le montant total des dépenses

s'élève à 53 379 633 USD, soit un taux d'exécution financière de 78%. Les taux d'exécution au niveau de chaque effet s'établissent à 53% (effet1), 94% (effet2) et 76% (effet3).

Graphique des ressources investies par l'Equipe Pays





© SNU Bénin / Yézaël ABOUKONOU

CHAPITRE 3

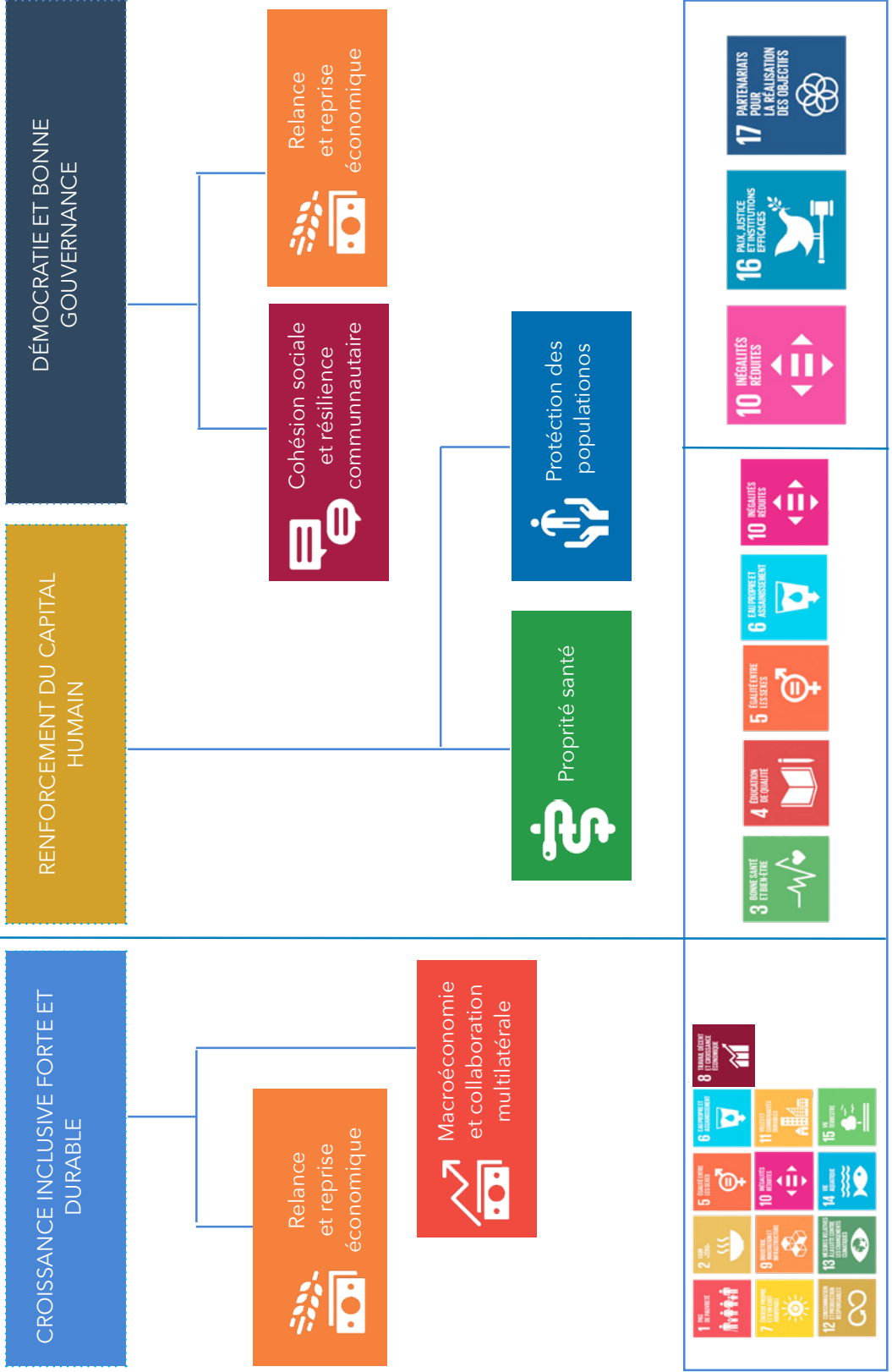
PERSPECTIVES POUR 2021

- 63.** Sur la base des résultats d'une étude approfondie sur les impacts socio-économiques face à la COVID-19, l'Equipe Pays des Nations Unies a revu le plan de travail annuel 2021 du Cadre de Coopération (UNSDCF 2019- 2023) en cohérence avec les orientations de la réponse socio-économique du Gouvernement mais aussi aux cinq priorités des Nations Unies pour un relèvement socio-économique immédiat post COVID-19.
- 64.** Cette révision du plan de travail a nécessité une mobilisation complémentaire de ressources et

d'activités clés permettant de prendre en compte les mesures novatrices devant faciliter l'accélération des progrès vers l'atteinte de l'Agenda 2030 et la promesse de ne laisser personne de coté dans le contexte de la COVID-19. Au total, 94 activités clés ont été retenues pour l'année 2021 nécessitant près de 154 millions de dollars avec 134 millions de dollars disponibles. Il se dégage donc un besoin de financement de 20 millions de dollars pour lequel, l'Equipe Pays entend travailler sur toutes les fenêtres d'opportunités pour le combler.

94 ACTIONS CLES DES NATIONS UNIES

POUR UNE REPONSE SOCIO-ECONOMIQUE IMMEDIATE A LA COVID-19 AU BENIN



- 65.** En complément aux actions socio-économiques à la COVID-19, un accent sera mis sur le renforcement des actions pour la prévention contre l'extrémisme violent notamment dans les zones frontalières, la poursuite des actions engagées pour accélérer les progrès des ODD. Les agences des Nations Unies continueront à appuyer les efforts en cours en matière de soutien aux innovations locales qui sont à la fois des gages de souveraineté, de promotion de la jeunesse béninoise mais également de solutions accélérées et intensifiées pour faire face aux défis de notre temps.
- 66.** Ainsi, dans le domaine de la santé, les Nations Unies poursuivront leurs appuis pour la continuité des services de santé, le renforcement du système de santé et soutenir les différentes réformes du Gouvernement. Par ailleurs, les Agences des Nations travailleront en étroite collaboration avec le Gouvernement, en lien avec l'appel du Secrétaire Général des Nations Unies afin que le vaccin contre la COVID-19 soit un bien public mondial, accessible à tous, notamment aux personnes prioritaires au Bénin.
- 67.** En ce qui concerne la protection des populations, les actions sur la protection sociale seront renforcées en lien avec la mise en œuvre des programmes sociaux du Gouvernement notamment la mise en œuvre du projet sur l'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) et des autres mesures sociales en faveur des femmes, des enfants et des personnes en situation d'handicap.
- 68.** Pour ce qui est de la réponse et reprise économiques, les Agences des Nations Unies travailleront à protéger les emplois, soutenir les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à la mise en place de petits projets de relance économique.
- 69.** S'agissant des mesures macro-économiques, l'Equipe pays entend soutenir les mesures de relance budgétaire et financière prises par le Gouvernement dans la loi des finances 2021 pour que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables.
- 70.** Enfin, l'Equipe Pays travaillera avec toutes les parties prenantes pour renforcer la cohésion sociale et résilience des communautés à la base afin de prévenir les conflits et l'extrémisme violent dans ce contexte de la COVID-19.



© SNU Bénin / Yézaël ADOUKONOU

ANNEXES



En résumé, les 17/26 indicateurs de suivi de l'Effet 1 renseignés ont atteint leurs cibles fixées pour l'année 2020. 15 indicateurs sont en progression 02 stationnaires par rapport à l'année 2019.

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
IP 1.1.1 : Existence d'un Système national intégré d'information opérationnel sur l'emploi et la formation (1. N'existe pas ; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalemment fonctionnel)	National	1	1	2	3	3	Cible atteinte
IP 1.1.2 : Nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies ayant obtenu un emploi	Femmes	140	240	1553	390	2298	Cibles largement atteintes
	Jeunes	935	1185	4811	1435	6645	
	Personnes handicapées	0	10	3	20	1781	
IP 1.1.3 /Nombre de sous-employés appuyés par les Nations Unies, ayant bénéficié de financement adapté	Femmes	140	490	1172	840	2032	Cible atteinte
	Jeunes	935	1385	1575	1735	1587	Cible partiellement atteinte
	Personnes handicapées	0	10	46	20	1781	Cible largement atteinte
IP 1.1.4 : Nombre d'investissements productifs structurants à impact local cofinancé avec le secteur privé		1 (2017)	3	1	7	7	Cible atteinte
IP 1.2.1 : Nombre d'institutions publiques et locales et du secteur privé appuyées	Publiques	0	3	23	10	10	Cible atteinte
IP 1.2.2 : Nombre de producteurs cibles ayant bénéficié/utilisant des technologies agricoles adaptées au changement climatique.	Femmes	720	720	992	1020	2298	Cible largement atteinte
	Jeunes	2210	2210	3183	2710	6645	
	Personnes handicapées	0	0	0	2	2	Cible atteinte
IP 1.2.3 : Taux des pertes d'actifs liés aux changements climatiques	Femmes	5%		ND	4%	4%	Cible atteinte
	Jeunes	10%		ND	8%	7%	
IP 1.2.4 : Nombre de femmes enceintes ayant reçu des conseils sur la nutrition et la supplémentation en fer/acide folique pendant la grossesse	Femmes enceintes	50 000	60 000	147 882	80 000	ND	Données non disponibles
IP 1.2.5 : Nombre de mère d'enfant de 0 à 23 mois qui reçoivent des conseils sur l'alimentation optimale du nourrisson et du jeune enfant	Mères d'enfants de moins de 2 ans	60 000	80 000	72 207	100 000	ND	
IP 1.2.6 : Proportion de personnes utilisant des services financiers digitaux	National	32%	ND	40%	ND	ND	
IP 1.2.7 : Nombre de nouveau point de service numérique/agent actif en zone rurale	Commune	0	300	566	500	ND	Données non disponibles
IP 1.2.8 : Score de consommation alimentaire	National	14,10%	12,60%	14,10%	11,10%		
	Urbain	9,50%	9%	10%	8,50%		
	Rural	18,50%	18%	1850%	17,50%		
IP 1.2.9 : Part de la population dont les dépenses alimentaires > 65%	National	5,2% (2017)	6%	5,2% (2017)	6,50%		Données non disponibles
IP 1.2.10 : Indice de stratégie de survie basée sur les moyens d'existence	National	27,80%	32%	27,8%	35%		

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
<i>IP 1.2.11 : Existence d'un système d'alerte précoce fonctionnel sur la chenille légionnaire d'automne au niveau des céréales (1.n'existe pas; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalement fonctionnel)</i>	National	1	2	4	4	4	Cible atteinte
<i>IP 1.2.12 : Nombre de filles et garçons âgés de 6 à 59 mois ayant reçu: (a) la vitamine A au 1er semestre; (b) la vitamine A au 2ème semestre</i>	filles et garçons de 6 à 59 mois	(a) : 1800000 (b) : 0	(a) : 1900000 (b) : 1900000	a) : 1,901,794 (b) : 1,669,877	(a) : 1950000 (b) : 1950000	(a) : 0 (b) : 0	Cible non atteinte La SSME n'a pas été réalisée au S1 ni au S2.
<i>IP 1.3.1 : Puissance installée d'énergie renouvelable</i>	Solaire en Kilo Watt	5	7	1750 KW	7	800	Cible largement atteinte
	Gazéification (Mega watt)	0	0	0	2	20	
<i>IP 1.3.2 : Proportion des ménages cibles ayant accès à l'énergie propre à coût abordable pour (a) Ménage dirigé par les Femmes (b) En zone rurale; (c) En zone péri-urbaine et urbaine</i>	Ménage dirigé par les Femmes	4,10%	4,60%	4,91%	5,60%	5,60%	Cible atteinte
	Zone rurale	1,14%	1,60%	11,32%	2,20%	2,20%	Données non disponibles
	Zone péri-urbaine et urbaine	6,99%	N/A	4,64%	N/A	N/A	
<i>IP 1.4.1 : Mesure de fonctionnalité d'un système intégré d'information climatique. (1.n'existe pas; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalement fonctionnel)</i>	-	3	3	3	4	4	Cible atteinte
<i>IP 1.4.2 : Mesure dans laquelle un système d'alerte précoce existe et est fonctionnel (1.n'existe pas; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalement fonctionnel)</i>		3	3	3	4	4	Cible atteinte
<i>IP 1.4.3 : Mesure de l'existence et de la fonctionnalité d'un système multisectoriel pour la gestion durable des terres (1.n'existe pas; 2. Installé; 3. Partiellement fonctionnel; 4. Totalement fonctionnel)</i>		1	1	2	2	2	Cible atteinte, Mais de niveau stationnaire
<i>IP 1.4.4 : Nombre d'exploitants agricoles ayant adopté les pratiques durables de la gestion de la fertilité des sols</i>	Nombre exploitant formé	1 227	2 350	ND	5 450	8 701	Cibles largement atteintes
	Nombre exploitant ayant appliqué	1 221	2 200	ND	5 300	6 645	
<i>IP 1.4.5 : Superficie des terres dégradées par rapport à la superficie totale de terre du pays</i>		62%	62%	ND	60%	60%	Cible atteinte
<i>IP 1.4.6 : Proportion des budgets d'investissement des communes cibles alloués à la résilience climatique</i>		4,67%	4,67%	4,67%	4,67%	4,67%	Cible atteinte Mais de niveau stationnaire
<i>IP 1.4.8 : Superficie de mangrove restaurées</i>		0	0	ND	400 Ha	ND	ND

Au total sur 16/23 indicateurs de suivi de l'Effet 2 renseignés, 12 ont atteint leurs cibles 2020 (dont 03 de niveau stationnaire) et 04 de cibles partiellement atteintes.

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
<i>IP 2.1.1</i> : Nombre de documents de politiques, de stratégies, de directives et guides élaborés et actualisés pour la SRMNEAJ et la lutte contre les MT et MNT	Type de document	Total (2018) : 23 Politique : 05 Stratégie : 13 Directive : 03 Guide : 02	Total : 05 Stratégie : 01 Directive : 02 Guide : 02	ND	ND	ND	Données non disponibles
<i>IP 2.1.2</i> : Pourcentage de formations sanitaires ciblées disposant du plateau technique pour offrir les services de qualité (SONU, allaitement maternel précoce, prise en charge des fistules, PF y compris chez les adolescents, vaccination, PCIME clinique, PCMA)	Par type de service	(2018) * SONU : 0% * AMP : 88% * PCF : 53% * PF adolescents : 83% * Vaccination : 73% * PCIME clinique : 1% * PCMA : 81%	Proxy proposés (DIHS2/DPP/MS) * SONU : 0% * AMP : 88% * PCF : 53% * PF ado: 83% * Vaccination : 73% * PCIME clinique : 1% * PCMA :	SONU : 3,23% PF : 87,56% PCMA : 44,51%	Proxy proposés (DIHS2/DPP/MS) anté de l'enfant : 59% Santé de la mère : 46% Santé Ados et jeunes :	ND	Données non disponibles
<i>IP 2.1.3</i> : Proportion de formations sanitaires disposant de produits vitaux et médicaments en SRMNEAJ, MT et MNT	Par type d'intervention	(2018) Santé de l'enfant : 55% Santé de la mère : 42% Santé Ados et jeunes : MT : * Tuberculose : 64% MNT : * Diabète : 30% * Maladies cardiovasculaires : 30% * Maladies respiratoires chroniques : 20% * Cancer du col de l'utérus : 0%	Santé de l'enfant : 57% Santé de la mère : 44% Santé Ados et jeunes : MT : MNT : Proxy proposés (DIHS2/DPP/MS)	Non disponible	Santé de l'enfant : 59% Santé de la mère : 46% Santé Ados et jeunes : MT : MNT : Proxy proposés (DIHS2/DPP/MS)	ND	Données non disponibles
<i>IP 2.1.4</i> : Proportion d'établissements médicaux qui administrent les médicaments antirétroviraux.	Département Public/privé	(2018) PEC : 25%	PEC : 30% Nombre de sites de Prise en Charge ARV : 120	76%	PEC : 35% Nombre de sites de Prise en Charge ARV : 125	ND	Données non disponibles
<i>IP 2.2.1</i> : Nombre de structures déconcentrées de l'éducation de base capables de produire et d'utiliser les informations statistiques de leur juridiction compétente.	Circonscriptions scolaires	10	12	23	14	10	Cible partiellement atteinte
	Départements	4	4	12	6	4	Cible partiellement atteinte
<i>IP 2.2.2</i> : Existence d'un dispositif opérationnel de lutte contre les violences y compris les grossesses		1	1	1	2	1	Cible partiellement atteinte

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
précoces en milieu scolaire. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et opérationnel).							
IP 2.2.3 : Proportion des Associations de Parents d'Elèves (APE) ayant bénéficié des renforcements de capacités dans la gestion des écoles y compris la gestion des cantines scolaires.		30%	52%	100%	51%	51%	Cible atteinte
IP 2.2.4 : Proportion d'écoles primaires publiques ayant bénéficié de cantines scolaires.		30%	52%	54,46%	51%	51%	Cible atteinte
IP 2.2.5 : Existence d'un document national de politique holistique sur la profession enseignante. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et mis en œuvre).		1	1	2	2	2	Indicateur stationnaire
IP 2.2.6 : Nombre de structures étatiques ayant bénéficié des renforcements de capacités sur la gestion des cantines scolaires, la planification et la gestion du système de l'éducation		12	14	15	20	16	Cible partiellement atteinte, mais indicateur en progression
IP 2.2.7 : Existence d'un système national opérationnel d'évaluation des apprentissages de l'éducation de base. (1.N'existe pas, 2.Existe, 3.Existe et opérationnel).		1	1	2	2	2	Cible atteinte, mais de niveau stable
IP 2.3.1 : Pourcentage de communes disposant d'acteurs renforcés en matière de promotion et de protection des droits humains et de lutte contre l'exploitation, les abus et les violences y compris les VBG.	N/A	(2017) 22,08%	26,62%	25,14%	22,98%	40,26%	Cible largement atteinte
IP 2.3.2 : Proportion de femmes, d'enfants et d'adolescent(e)s, victimes de violences, d'abus et d'exploitation, ayant bénéficié des services sociaux de prise en charge	%age de Filles %age de Garçons %age d'hommes %age de Femmes	(2015) 30%	34,78%	25,14%	45%	146%	Cible largement atteinte
IP 2.3.3 : Proportion de communes disposant d'un plan budgétisé de protection des personnes vulnérables et des mécanismes communautaires d'identification, de dénonciation et de	Département	(2018) 10%	34,78%	33,33%	52,17%	ND	Donnée non disponible

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
référencement des cas d'exploitation, d'abus et de violences y compris les VBG							
<i>IP 2.3.4</i> : Proportion de grossesses enregistrées chez les filles en milieu scolaire dans les communes d'intervention.	Commune	(2017) 0,92%	0,87%	ND	0,80%	ND	ND
<i>IP 2.3.5</i> : Existence d'un cadre juridique opérationnel visant à promouvoir, à faire respecter et à suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe. (1. N'existe pas, 2. Existe, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel)	N/A	3	3	3	3	3	Niveau stable
<i>IP 2.4.1</i> : Proportion de localités ayant atteint l'état FDAL sur l'ensemble des localités déclenchées.	Par commune	(2018) 81%	82%	86%	83%	92%	Cible largement atteinte
<i>IP 2.4.2</i> : Nombre d'écoles disposant d'eau sûre et de latrines séparées filles et garçons	Par commune	(2018) 0	15	ND	30	79	Cible largement atteinte
<i>IP 2.4.3</i> : Nombre de formations sanitaires disposant d'eau sûre, de dispositif de lavage de mains et de latrines.	Par commune	(2018) 0	30	ND	60	24	Cible partiellement atteinte
<i>IP 2.5.1</i> : Proportion de nouveaux acteurs nationaux et locaux de protection sociale renforcés en matière de conception, de mise en œuvre et de suivi des programmes de transferts sociaux au cours du cycle	Sexe	0%	20%	ND	45%	54%	Cible largement atteinte
<i>IP 2.5.2</i> : Nombre de nouveaux documents de politique et plans, intégrant les droits de l'enfant, de la femme, des personnes en situation de handicap et autres vulnérables élaborés au cours du cycle.	N/A	0	1	1	3	3	Cible atteinte
<i>IP 2.5.3</i> : Existence d'un mécanisme fonctionnel de coordination et de suivi des interventions de protection sociale. (1. N'existe pas, 2. Existe, 3. Partiellement fonctionnel, 4. Fonctionnel)	N/A	3	3	3	3	3	Cible atteint, Niveau stable
<i>IP 2.5.4</i> : Taux de prévalence des risques professionnels	N/A	18%	15%	ND	15%	ND	ND

En résumé, sur 15/23 indicateurs de suivi de l'Effet 3 renseignés : 11 (dont 04) ont atteint leurs cibles 2020, et 04 ont partiellement atteint leurs cibles 2020.

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
<i>IP 3.1.1</i> : Niveau de renforcement des capacités de la Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) pour conduire des élections inclusives et crédibles. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant).		2	3	3	3	3	Cible atteinte 2020, mais stationnaire
<i>IP 3.1.2</i> : Proportion de femmes positionnées sur les listes des candidats aux élections législatives, communales et locales	Par types d'élections (Législative, Communale, Locale)	(2015) 10%	15%	9,90%	20%	9%	Cible partiellement atteinte, en régression
<i>IP 3.1.3</i> : Niveau de renforcement des capacités des parlementaires à entreprendre le vote des lois, le contrôle et la représentation de manière inclusive et responsable. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant).		2	3	3	3	3	Cible atteinte 2020, mais stationnaire
<i>IP 3.2.1</i> : Proportion de tribunaux amis des enfants fonctionnels.		2/14	2/14	2/14	3/14	ND	Donnée non disponible
<i>IP 3.2.2</i> : Proportion de frontières dotées de systèmes de collecte de données		1/18	2/18	2/18	3/18	ND	Donnée non disponible
<i>IP 3.2.3</i> : Niveau d'amélioration des capacités des institutions (Ministère en charge de la justice, la Cour Suprême et autres) opérationnelles à soutenir le respect des obligations en matière de droits de l'homme ratifiées aux niveaux national et international : a) État de droit et justice, b) Droits de l'homme. (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)	a) État de droit et justice	a) 2	2	2	3	3	Cible atteinte
	b) Droits de l'homme.	b) 2	2	2	3	3	Cible atteinte
<i>IP 3.2.4</i> : Proportion de la population ayant confiance au système judiciaire parmi les personnes de 18 ans ou	a) Les systèmes de justice officiels	a) (2015) %		ND	ND	ND	ND

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
plus ayant eu contact avec le système judiciaire au cours des 12 derniers mois.	b) Les systèmes de justice informels	b) (2015) %		ND	ND	ND	ND
<i>IP 3.2.5</i> : Nombre d'unités de police / gendarmerie disposant de service de protection de l'enfant et de la femme		(2017) 10	10	91	15	ND	ND
<i>IP 3.2.6</i> : Nombre de rapports pays et alternatifs soumis dans les délais (CADBE, CDE et ses protocoles, EPU, ECOSOC) et suivi de la mise en œuvre des recommandations au cours du cycle.		0	1	1	2	ND	ND
<i>IP 3.2.7</i> : Proportion de plaintes concernant les infractions contre les mineurs qui ont fait objet de poursuite judiciaire.		(2017) 95,32%	100%	100%	100%	ND	ND
<i>IP 3.3.1</i> : Taux d'exécution des budgets d'investissement communaux.		(2016) 38%	45%	ND	50%	ND	ND
<i>IP 3.3.2</i> : Niveau de mise en place des technologies numériques et les méga données pour : a) Livraison et suivi des services b) Engagement public c) Identité légale et état civil, (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)	a) Livraison et suivi des services	a) 1	2	2	3	3	Cible atteinte
	b) Engagement public	b) 2	3	3	3	3	Cible atteinte, mais stationnaire
	c) Identité légale et état civil	c) 2	3	3	3	2	Cible partiellement atteinte
	Niveau global	2	3	3	3	3	Cible atteinte, mais stationnaire
<i>IP 3.4.1</i> : Niveau d'intégration des accords internationaux dans les plans et budgets au niveau de l'ensemble du Gouvernement : a) Programme de développement durable à l'horizon 2030, b) Accord de Paris, c) Autres accords internationaux (1. Très peu	a) Programme de développement durable à l'horizon 2030	a) 1	2	2	3	2	Cible partiellement atteinte
	b) Accord de Paris	b) 1	2	2	3	2	

	Désagrégation	Référence (2018)	Cible 2019	Réal 2019	Cible 2020	Réal 2020	Statut
<i>satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)</i>	c) Autres accords internationaux	c) 1	2	2	2	ND	ND
<i>IP 3.4.2 : Niveau d'efficacité des mécanismes de collecte et d'analyse des données fournissant des données désagrégées pour suivre les progrès vers les ODD (1. Très peu satisfaisant, 2. Peu satisfaisant, 3. Satisfaisant, 4. Très satisfaisant)</i>		1	2	2	2	ND	ND
<i>IP 3.4.3 : Nombres de rapports sur le suivi des ODD et de rapports alternatifs des OSC sur les ODD au cours du cycle.</i>		2	3	3	6	4	Cible partiellement atteinte
<i>IP 3.4.4 : Nombre de nouvelles communes d'intervention disposant d'une base de données et de tableaux de bord social au cours du cycle.</i>		0	4	3	8	10	Cible largement atteinte
<i>IP 3.4.5 : Proportion des dépenses publiques totales affectée aux services essentiels (Education, Santé, Développement social)</i>		30%	30%	ND	30%	43%	Cible largement atteinte
<i>IP 3.4.6 : Niveau de mise en œuvre des réformes du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA.</i>		52,90%	73,00%	ND	79,00%	84,54%	Cible largement atteinte
<i>IP 3.5.1 : Mesure dans laquelle les infrastructures nationales de paix fonctionnent efficacement et prennent en compte la dimension genre (1. Pas adéquatement ; 2. Très Partiellement ; 3. Partiellement ; 4. Largement)</i>		2	2	2	3	3	Cible atteinte

	Ressources Requises (Annuelles)	Ressources Disponibles (Annuelles)	#To be mobilized resources (Annual)	Dépenses	TEF
Priorité stratégique 1 - Promotion de la croissance économique inclusive forte et durable	35 701 743	23 865 899	5 927 244	12 693 069	24%
Priorité stratégique 2 - Renforcement du capital humain	45 783 333	39 194 946	6 588 388	36 684 651	69%
Priorité stratégique 3 - Consolidation de la démocratie de l'état de droit et la promotion de la bonne gouvernance	6 851 301	5 241 100	1 610 201	4 001 913	7%
TOTAL	88 336 377	68 301 945	14 125 833	53 379 633	100%



**NATIONS UNIES
BENIN**

